

## **Collecte taxe d'apprentissage 2017 : Date limite de versement le 28 février 2017**

**Notre collecteur OCTALIA [www.octalia.org](http://www.octalia.org)**

Notre établissement scolaire situé à Neuilly Sur Seine permet à des jeunes en difficulté scolaire de reprendre confiance en eux et de suivre une formation scolaire qui prépare un BAC PRO TERTIAIRE (ACCUEIL, COMMERCE et VENTE) Nous avons également une classe de CAP VENTE qui associe des élèves à faible handicap bénéficiant du dispositif ULIS.

### **La taxe d'apprentissage qu'est ce que c'est ?**

La taxe d'apprentissage est un impôt redevable par toutes les entreprises ayant au moins un salarié.

### **Pourquoi verser au lycée Georges GUERIN ?**

En choisissant de verser une partie de la taxe d'apprentissage à notre établissement, vous participez à une part essentielle du développement de nos formations professionnelles. Cette contribution représente une part significative de nos ressources et nous permet de mener à bien nos projets.

### **Nos projets réalisés en 2016 :**

Eclairage et réduction des bruits sonores dans trois classes : création d'un éclairage respectueux du développement durable et mise en place de faux plafonds en vue de réduire les bruits.

Création d'une salle ULIS en environnement professionnel avec un plateau modulable pour 12 élèves (12 bureaux et 12 portables)

Renouvellement des équipements multimédia et des outils pédagogiques interactifs vétustes.

### **Nos projets pour 2017 :**

Rénovation des salles de cours (changement mobilier, installation du circuit électrique et du WIFI afin de permettre l'utilisation d'ordinateurs dans toutes les salles de cours).

Rénovation de la salle de permanence en foyer avec un espace détente à visée culturelle et pédagogique ludique (canapé et chauffeuses + tables modulables et chaises).

Rénovation du CDI avec renouvellement de l'espace informatique (changement du mobilier et des équipements multimédia).

Création d'un module pédagogique de protection de l'environnement (GGVert) : végétalisation de la cour, ayant pour objectif de faire découvrir les métiers verts et de sensibiliser nos jeunes à l'environnement.

### **Comment verser la Taxe d'Apprentissage ?**

Nous vous recommandons notre collecteur OCTALIA. CLIQUEZ sur le site [www.octalia.org](http://www.octalia.org) et allez dans l'espace réservé aux entreprises ; si vous ne souhaitez pas changer de collecteur merci de mentionner sur le formulaire : à **reverser au lycée Professionnel Georges GUERIN identifiant 922001 - hors Quota uniquement - Catégorie A niveau 5 et 4.**

### **Contact**

Véronique BUXTORF, Relations Entreprises

Courriel [re@georgesguerin.com](mailto:re@georgesguerin.com) Tel 01 46 43 95 50 - Portable 06 37 75 05 12